

Infos Agri-environnement



décembre 2015

e 2015 - décembre

décembre 2015 - décembre 2015 - décembre 2015 - décembre



► A la cantine, c'est bon !

En novembre, une délégation de 20 élus du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est venue à Hornaing pour voir comment la cantine scolaire de cette commune a été accompagnée par le Parc pour fournir régulièrement



aux enfants des menus à base de produits locaux. Cette cantine produit 800 repas par jour pour les enfants de ses écoles et celles de 6 autres communes du Parc (Bruille-lez-Marchiennes, Wandignies-Hamage, Erre, Warlaing, Rieulay, Fenain) et deux communes hors Parc (Tilloy-lez-Marchiennes et Hélesmes). En novembre, les agriculteurs ayant fourni les produits sont la Ferme Hubaut (Bellaing) pour les charcuteries ainsi que le porc, et François Castelain (Landas) pour les yaourts.

► Valorisez vos produits pour les fêtes !

Si vous avez des produits locaux spéciaux pour les fêtes de fin d'année, faites le savoir ! Nous les valoriserons sur notre site internet. Dans le même objectif, les restaurants proposant des endives de terre dans leurs menus bénéficieront d'un affichage sur notre site www.pnr-scarpe-escaut.fr

Contact : Marianne Dispa, tél. 03.27.19.19.94. m.dispa@pnr-scarpe-escaut.fr

► Annonce

« Agé de 33 ans, et qualifié, je recherche un poste à responsabilité en vue d'association / reprise parts sociales sur une exploitation polyculture-élevage dans un rayon de 30 minutes de Saint-Amand-Les-Eaux ». Vous pouvez prendre contact au 06 14 91 55 28.



► Mesures agri-environnementales climatiques

"20 exploitants engagés, c'est un bilan mitigé"

20 dossiers portant sur les « Mesures agri-environnementales climatiques » (MAEC) ont été déposés en 2015. Un bilan mitigé selon José Dubrulle, président de la commission agricole du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

« Pour mettre en œuvre ce dispositif, nous avons organisé plusieurs rencontres collectives et rencontré individuellement une trentaine d'agriculteurs intéressés. Mais ces mesures, nouvelles, ont été proposées dans un contexte de réforme de la PAC marquée d'inquiétude et d'incertitude impliquant pour les agriculteurs de nouvelles charges administratives. Nous nous sommes rendu compte que les critères d'éligibilité définis à l'échelle nationale, étaient peu adaptés localement, dans notre territoire où domine le système de polyculture-élevage. Cependant, accompagnés par le Centre régional de ressources génétiques, 9 dossiers de Protection des races menacées (sur les 68 déposés dans le Nord-Pas de Calais) qui concernent deux éleveurs de race Bleue, trois de Rouge flamande, trois de Trait du Nord et un de moutons boulonnais ont été déposés sur le territoire. 11 autres exploitants se sont engagés pendant cinq ans à appliquer des mesures contractuelles pour répondre aux enjeux du territoire permettant de protéger 90 hectares de prairies. Ils recevront une indemnité moyenne annuelle de 1500 euros pendant 5 ans. Pour pérenniser l'agriculture en zone humide, il faut effectivement réfléchir à d'autres modes de soutien ».

► 6 producteurs locaux et 1 restaurant récompensés en Scarpe-Escaut

Des représentants des écoles hôtelières et des consommateurs français et belges du Jury des Fins Gourmets ont remis leurs « palmes 2015 » aux producteurs et restaurateurs des 18 produits présentés, salés ou sucrés. Côté Scarpe-Escaut, le fromage blanc entier à l'ail et la ciboulette de l'EARL du Manoir (Thun-Saint-Amand) ainsi que le miel d'été de Nathamiel (Vieux-Condé) ont reçu un Saule d'or et le Coup de cœur de la presse. La brioche de Miss Tartine (Vieux-Condé) a reçu un Saule d'or et le Coup de cœur des petits gourmets. Les Pains de Pascal (Valenciennes) ont également été couronnés par un Saule d'or pour le pain au levain « Escar'pain ». Sont primés par un Saule d'argent : « Les escargots beurrés en croquette »



Dégustation du jury

de Mickaël Collins (Râches), la « Soupe de saison pourpier et courgette » de la Ferme du Major (Raismes) et le « Blanc de volaille millefeuille de cèpes et cannellonis de pommes de terre » du restaurant citoyen La Boussole (Anzin).



► 200 personnes ont participé au premier Forum de l'autonomie fourragère organisé par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut à Ellezelles (Belgique) début décembre.

► Installation et transmission

C'est dans la nouvelle exploitation de Frédéric et Clotilde Carré (à Frais Marais près de Douai) qu'a eu lieu en novembre une partie de la « Journée régionale à l'installation et à la transmission » organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture, les Jeunes agri-



culteurs et la Communauté d'agglomération du Douaisis. Michel Lefebvre, président du Parc, et José Dubrulle, président de la commission agricole du Parc, y ont rappelé que, conformément à sa Charte, le Parc naturel régional soutient l'activité agricole : aide à la diversification et au développement des circuits courts alimentaires, accompagnement de l'élevage laitier, recherche d'autonomie fourragère, etc. et politique d'accompagnement des exploitants en cession d'activité pour prendre leur retraite (à travers notamment la mise en place des Relais transmission installation).

► Nouvelle direction

Isabelle Zarlenga est la nouvelle directrice du Parc naturel régional Scarpe-Escout. Succédant à Michel Marchyllie, elle est secondée à la direction par Corinne Tomczack.



► Vente en tournée

En Scarpe-Escout, la vente en tournée des produits de la ferme est une tradition qui s'estompe malheureusement au fur et à mesure que s'éteint une partie de sa clientèle, constituée typiquement de personnes âgées. D'autres franges de la population sont pourtant demandeuses d'un service de livraison à domicile de produits locaux, notamment les personnes travaillant en ville et rentrant tard en soirée. Cette activité ambulante représente également un investissement pour les producteurs. Le CEREMA* s'est intéressé aux coûts logistiques que chaque producteur engage lors de ses tournées. Les premiers résultats de son étude ont été présentés par la Chambre d'Agriculture, lors de la réunion du 10 septembre organisée par le Parc sur l'optimisation logistique. Une synthèse complète sera restituée début 2016 et devrait permettre de mettre en place un outil d'auto-évaluation utilisable par chaque agriculteur.

*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

Contact : Marianne Dispa, m.dispa@pnr-scarpe-escout.fr / tél. 03.27.19.19.94.



► Une agricultrice de Vieux-Condé remporte le concours des prairies fleuries

Sylvie Vincent est la lauréate du concours 2015 auquel participaient deux agriculteurs du Parc naturel régional Scarpe-Escout et deux agriculteurs belges. Plus de 50 espèces de fleurs naturelles (graminées, légumineuses, aromatiques, etc.) y ont été retrouvées permettant la production d'un foin de grande valeur nutritive et diététique. La parcelle, entourée de haies et de fossés, offre par ailleurs un paysage remarquable. Antoine Fernandez, agriculteur à Fenain, a reçu quant à

lui le prix Spécial maintien des paysages ». Les cinq participants ainsi que les membres du jury seront reçus en février par les présidents du Parc naturel régional Scarpe-Escout et du Parc naturel des Plaines de l'Escout à l'issue de la prochaine commission agricole transfrontalière.

Renseignements : Aurore Direz, a.direz@pnr-scarpe-escout.fr, tél. 03.27.19.19.82

► Une nouvelle chèvrerie à Rieulay

C'est sur le terroir de Rieulay, ancien site de Terchanor, que s'est installé Julien Graf. Accompagné par le Parc naturel régional, ce jeune éleveur de chèvres a produit en avril ses premiers crottins de chèvre frais affinés, fromages blancs nature, fromage à tartiner ail/persil ou échalote/ciboulette, tous bio. On peut découvrir son exploitation pendant les heures d'ouverture de son magasin et il propose avec Paola sa compagne des visites pédagogiques aux scolaires. Le grand public peut également s'essayer à la « rando-biquette », une balade accompagnée des chèvres sur les hauteurs du terroir. En mars, après la naissance des chevreaux, la production de fromage reprendra. L'exploitation peut accueillir des séminaires et sera labellisée « Accueil Paysan ».



pour tout contact :

Parc naturel régional
Scarpe-Escout
357, rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-eaux
03 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr